20me Année. — N° 4361 — Bureaux rue Neuve, 1 — UN NUMÉRO [illegible] — Bureaux rue Neuve, 1 — Mercredi 1er Mars 1876

ALFRED REBOUX
Propriétaire - Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois.	.	13.50
» » Six mois.	.	26.»»
» » Un an	. . .	50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
Propriétaire - Gérant

INSERTIONS:

Annonces : la ligne.	. .	20 c.
Réclames :	» . . .	30 c.
Faits divers :	» . . .	50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX 29 FÉVRIER 1876.

Bulletin du jour

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, la nomination de M. Teisserenc de Bort, comme ministre de l'agriculture et du commerce, peut être considérée comme définitive. Toutefois, d'après les dernières décisions prises par le gouvernement, on a pensé qu'il convenait de ne faire aucune modification ministérielle avant les scrutins de ballottage. Le statu-quo ministériel est donc intégralement maintenu jusqu'à cette époque. La nomination de M. Teisserenc de Bort ne paraîtra qu'après le 5 mars. Aucune modification dans le personnel administratif ne paraît devoir être provoquée par le ministère avant les élections du 5 mars. Aucun préfet, n'a d'autre part, offert sa démission. Le cabinet veut laisser au ministère qui sera constitué après les élections le soin d'opérer dans le personnel les modifications qu'il croira utiles. M. Dufaure n'a pas jugé qu'il dût adresser une circulaire générale aux préfets administrant des départements où les élections ne sont pas terminées. Il a préféré donner à chacun d'eux des instructions particulières se rapportant plus spécialement à la situation électorale de son département et à la conduite qu'il avait précédemment tenue.

Quelques préfets avaient, dans les précédentes élections, manifestement patronné certains candidats hostiles à l'ordre de choses actuel.

Les instructions données à ces Préfets assureront une exacte neutralité pour tous les candidats et feront cesser, contre les candidats républicains et libéraux, l'hostilité administrative qu'ils avaient précédemment rencontrée.

On a donné l'ordre aux chefs de bureau du ministère de réunir les éléments d'un travail d'ensemble sur la situation de la République. Nous pensons qu'il s'agit là d'un de ces relevés statistiques que l'Empire présentait aux Chambres environ tous les cinq ans. S'il en est ainsi, nous ne pouvons nous empêcher de trouver, la mesure prématurée. La République n'existe à vrai dire, que depuis un an. On ne saurait donc déterminer, au juste, quelle a été l'influence de ce régime sur les affaires, sur les intérêts, sur le développement matériel et moral des ressources de la nation ; et c'est le seul point sur lequel les discussions que soulèvent la publication d'un tel document, puissent porter : c'est le seul qu'on ait quelque désir d'élucider.

Les journaux de Paris ont publié une note de l'agence Havas où il est dit que les cabinets étrangers, après avoir pris connaissance des rapports qui leur ont été adressés par leurs représentants à Paris, considèrent la situation de la France comme ne s'étant pas modifiée et le respect des principes du régime parlementaire comme assuré. Mais ni l'agence Havas ni les journaux ne disent — ce qui est public dans le monde diplomatique, — que la plupart des rapports des agents politiques de l'étranger expriment cette opinion, mais avec une réserve importante. Ils affirment bien que l'état matériel et moral de la France est aujourd'hui ce qu'il était hier et que le régime parlementaire n'est pas en danger, mais ils ajoutent qu'il n'en serait pas de même si M. le maréchal de Mac-Mahon était par une cause ou fortuite, ou violente, éloigné même momentanément du pouvoir.

Encore un déboire pour M. de Bismarck. Il avait fait soumettre simultanément aux parlements de Saxe, de Bavière, de Wurtembergh et de Hesse Darmstadt un projet de cession à l'Etat fédéral de toutes les lignes de chemin de fer. Le but qu'il visait était bien notoire, il voulait mettre dans la main de la Prusse tous les moyens de transport rapide qui existent en Allemagne. En cas de guerre et de résistance locale à ses volontés, il pouvait à son gré, grâce à cette précaution; suspendre la circulation des troupes, des voyageurs et des marchandises, et disposer d'un irrésistible moyen d'action. Mais les parlements locaux ont démêlé l'intention de M. le Chancelier au milieu des belles considérations qui leur étaient soumises, et se sont insurgés contre cette prétention nouvelle. Les débats les plus vifs se sont engagés à ce propos dans les chambres de Munich et de Dresde, et les orateurs particularistes, qui ont obtenu finalement le plus de succès, n'ont point ménagé M. le Chancelier.

Bref, il est probable que le projet de cession sera retiré ou tout au moins ajourné définitivement.

On nous annonce au dernier moment que don Carlos, après avoir lancé un manifeste par lequel il autorise ses soldats à déposer les armes, est passé en France et est arrivé la nuit dernière à Pau. Mais nous engageons nos lecteurs à n'accueillir cette nouvelle et les nouvelles de même nature qu'avec la plus prudente réserve.

Nous publions à titre de simple information les lignes suivantes que nous lisons dans la *Liberté*, en faisant observer seulement que l'*Union* ne les dément ni ne les confirme :

« M. le comte de Chambord vient d'adresser à un de ses partisans une lettre dans laquelle il formule le programme que doivent aujourd'hui suivre les légitimistes, en présence de la situation nouvelle qu'a créée le vote du 20 février dernier.

» M. le comte de Chambord conclut à la nécessité de l'alliance conservatrice pour le scrutin de ballotage et conseille aux royalistes « de serrer les rangs pour l'heure des résistances suprêmes, jusqu'à ce que le pays puisse arriver par l'expérience à cette démonstration qu'en dehors de la légitimité il ne peut être question, en France, de paix, de tranquillité et d'honneur. »

Cette nouvelle inspire à M. Paul de Cassagnac, dans le *Pays*, les réflexions suivantes :

» Nous avons eu connaissance déjà et d'une façon irrécusable, d'une première lettre écrite à M. de Dreux-Brézé dans les premiers jours de la période électorale et rédigée dans le même sens.

» M. le comte de Chambord invitait ses partisans à déployer l'étendart royaliste de toutes parts et à combattre partout. Puis il ajoutait qu'après le premier tour de scrutin, et en cas d'échec, les candidats légitimistes devraient reporter leurs voix sur les candidats impérialistes plutôt que de laisser triompher les républicains.

» C'était honnête, c'était patriotique, et la nouvelle d'une deuxième lettre, annoncée par la *Liberté*, ne ferait, en tous cas, que confirmer une première lettre dont nous affirmons l'existence et qu'il serait impossible de nier.

» En parlant ainsi, M. le comte de Chambord demeure fidèle à ses traditions et repousse le déshonneur d'un compromis avec la Révolution. »

L'*Union* et le *Français* ont reçu la lettre suivante au sujet de la candidature bonapartiste de M. l'abbé Cadoret, ancien aumônier de marine :

Vannes, 26 février 1876.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je me suis abstenu jusqu'à ce jour, par *prudence* et par *charité*, d'intervenir publiquement dans la lutte électorale, qui prend, à Pontivy et aux environs, les proportions d'un scandale. Une lettre que je reçois à l'instant, par le courrier de Paris, ne me permet pas de me taire plus longtemps.

On m'écrit :

« Je regrettte d'être forcé de vous prévenir du mauvais effet que produit l'appui que vous avez donné à la candidature de M. l'abbé C... contre M. de Mun, qu'un évêque devrait être fier de prôner. Le cri d'indignation est général et vos amis s'en affligent... Je connais un amiral qui en est révolté. »

Voici la vérité, monsieur le rédacteur.

1° M. l'abbé C... s'est vainement présenté deux fois à la porte de l'évêché, qui lui demeure interdite.

2° M. l'abbé C... m'a écrit pour me demander un *celebret* « en règle. » Un de mes vicaires-généraux lui a répondu, de ma part, que je regrettais vivement les démarches qu'il avait eu la mauvaise inspiration de faire dans mon diocèse, et que j'espérais bien n'avoir point à m'occuper de lui...

3° M. le comte de Mun m'a fait l'honneur de passer deux jours sous mon toit.

4° Je lui adressais, *le 15 de ce mois*, la lettre suivante, qui n'était point destinée à la publicité :

« Monsieur le comte,

» Vous parlez, vous écrivez, vous agissez, en apôtre. Dieu vous soutienne pendant cette pénible lutte électorale ! La victoire ne me paraît pas douteuse. Votre insuccès serait un malheur public. J'en rougirais pour mon pays.

» Toute âme vraiment sacerdotale forme le même vœu et partage mon espoir. J'ose affirmer qu'il n'est pas un prêtre de mon diocèse qui ne voulût signer cette déclaration et se joindre à moi pour vous féliciter et vous bénir.

» Nos religieuses populations sauront apprécier votre caractère, votre mérite et votre dévouement.

» Bon courage, monsieur le comte. Je vous assiste de mes meilleures prières, vous croyant destiné à rendre à l'Eglise et à la France d'importants services sur un nouveau champ de bataille, qui ne sera pour vous ni sans périls, ni sans gloire.

» Le Morbihan s'honorera de vous avoir choisi pour porter et défendre le drapeau de sa foi catholique, apostolique et romaine. Pouvait-il le confier à des mains plus vaillantes, à un cœur plus généreux, à une bouche plus éloquente ?

» A bientôt, monsieur le comte, veuillez ne point douter de mes sentiments respectueux et de ma vive sympathie,

» † JEAN MARIE, évêque de Vannes. »

Monsieur le rédacteur,

Ce qui précède me semble suffire à l'édification des personnes bien intentionnées sans doute, qui devraient se renseigner avant de prononcer des jugements *plus que téméraires*.

J'ai en mains d'autres pièces justificatives que je pourrais produire au besoin.

Veuillez, monsieur le rédacteur en chef, insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et agréer l'expression de mon respectueux dévoûment.

† JEAN MARIE, évêque de Vannes.

On lit dans le *Moniteur Universel* :

« Ce matin don Carlos a fait avertir le général Pourcet qu'il était dans la nécessité de demander l'hospitalité à la France, et qu'il se trouverait avec son escorte, à neuf heures du matin, au pont d'Arnegui. Une dépêche de notre correspondant nous informe qu'en effet, le prétendant est entré en France ce matin dans les conditions demandées par lui. »

CHRONIQUE

Le *Bien Public* dit qu'il est inexact que M. Thiers ait fait marquer sa place à l'Assemblée nationale. L'ex-président de la République n'a pas encore fait connaître s'il comptait siéger à Chambre haute ou à l'Assemblée nationale.

—

Hier matin, à 9 heures, M. le président de la République s'est rendu aux Champs-Elysées, pour assister à l'essai d'une machine à air comprimé, destinée à traîner les voitures qui servent au transport des voyageurs sur les lignes ferrées des tramways.

—

La recette du bal que l'Opéra a donné samedi a produit la somme de 83,640 fr. Il est entré près de 6,000 personnes, et la location seule s'est élevée à 3,000 francs. Mais malgré cette grande affluence de monde la circulation était très-facile dans la salle. En dehors de la recette qui sera versée aux pauvres, le commerce de Paris, les industries et le personnel affectés au service de l'Opéra ont fait plus de 25,000 fr.

—

Le *Bien Public* assure que Mgr Dours, évêque de Soissons et Laon, a donné sa démission.

LETTRE DE PARIS

Paris, le 28 février 1876.

Le carnaval fait tort aux réunions électorales et réciproquement. Il n'y a plus le même entrain qu'avant le scrutin du 20 février, ce qui tient à ce que, à proprement parler, il n'y a plus de lutte électorale, les candidats qui ont eu le plus de voix au premier tour ayant obtenu que leurs concurrents, d'opinions à peu près semblables, se désistent en leur faveur.

Quant à l'ensemble des élections du 5 mars, il faut bien s'attendre à ce qu'elles soient tout-à-fait semblables à celles du 20 février. Si l'émoi causé par les succès radicaux parvient à secouer la torpeur de quelques conservateurs, il faut bien compter que le ban et l'arrière-ban des républicains seront mis en mouvement pour assurer le triomphe du parti. Il y aurait ainsi compensation, si la balance ne penche pas plutôt du côté des républicains.

Il est à peu près certain que le ministère se trouvera constitué avant la rentrée ou plutôt l'entrée des Chambres sur la scène politique. Ce qui retarde la nomination de M. Casimir Périer au ministère de l'intérieur, c'est qu'il a posé à son acceptation certaines conditions que l'on débat en ce moment. Il nous paraît assez difficile que M. Casimir Périer exige la retraite du général de Cissey et de l'amiral de Montaignac. Quant à M. Victor Lefranc, dont quelques journaux ont parlé, tout le monde sait que c'est un homme animé d'excellentes intentions, mais il a déjà occupé le ministère de l'intérieur et s'y est montré trop insuffisant pour songer à y revenir. Nul doute que l'on ne triomphe des hésitations de M. Casimir Périer, qui ne laissera pas échapper cette occasion par la raison qu'il sait qu'elle ne se représenterait plus.

On parle aussi de l'hésitation de M. Jules Grévy à accepter la présidence de l'Assemblée législative. Nous croyons qu'il ne sera pas bien difficile de triompher de cette hésitation.

Pour en revenir aux élections parisiennes, constatons que la lutte ne sera intéressante que dans deux arrondissements : le 7e et le 8e. Dans le 7e, il y a en présence un radical, M. Frébault, conseiller général de la Seine, et M. Bartholoni, bonapartiste. Là le candidat conservateur, M. de Germiny, également conseiller municipal, s'est désisté en faveur de M Bartholoni, qui a maintenant toutes chances d'être élu.

Au contraire, dans le 8e, on n'annonce aucun désistement : M. Raoul Duval maintient sa candidature.

M. le duc Decazes restera seul en présence de M. Raoul Duval, puisque M. Chauffour, le candidat républicain défendu dans des réunions publiques par M. Gambetta lui-même, vient de se désister ; il l'a fait évidemment de fort mauvaise grâce. Cela se voit au ton de sa lettre.

Plusieurs journaux avaient annoncé que M. Rouher s'était désisté en faveur du prince Napoléon à Ajaccio. Il paraît que la nouvelle était fausse ou qu'elle n'est plus vraie, car elle est démentie avec une extrême vivacité par l'*Ordre*. Cependant il n'y avait pas de fumée sans feu, car hier soir, chez la princesse Mathilde, on parlait de ce désistement comme d'un fait probable ou qui, tout au moins avait pu être un instant probable.

Si Raspail, le patriarche du camp ivre, est élu dimanche prochain ce serait lui qui devrait présider la première séance de l'Assemblée législative en qualité de doyen d'âge. Le plus âgé après lui est M. Thiers, mais il est probable que ni l'un ni l'autre n'assistera à cette première séance afin d'éviter cet honneur.

La circulaire que M. Dufaure vient d'adresser aux chefs de parquet n'a pas de caractère politique : il y est traité de questions de procédure. Le passage qui seul mérite d'être cité est celui où le ministre recommande de ne faire aucune poursuite relative aux faits passés sans lui en avoir référé.

On annonce que Don Carlos a abandonné le territoire Espagnol et qu'il est attendu à Paris, où il ne fera que passer un jour.

La Bourse regagne ou paraît vouloir regagner le terrain perdu pendant, les jours qui ont suivi le 20 février; mais nous engageons les détenteurs de titres à la plus grande prudence, non moins que les capitalistes en quête de placements sûrs : la rente est chère; nous recommanderions plutôt les obligations de chemins de fer.

On voit sur tous les murs de Paris une grande affiche annonçant la publication du journal *les Droits de l'homme* : en tête de la liste des collaborateurs on lit :... X... qui occupe une ligne. Sans doute cet X... a pour but de faire supposer que le rédacteur anonyme n'est autre Que Rochefort.

Troubles dans le Gard

A l'occasion de l'anniversaire du 24 février, les républicains du Gard ont fêté le triomphe de M. Gambetta. Les journaux du Midi nous apportent le détail des scènes tumultueuses par lesquelles ce triomphe a été célébré :

« A Blanzac, les meneurs ont placé un grand écriteau sur la place de l'Eglise, avec cette inscription :

Eglise à vendre,
Curé à pendre !

En dessous, une guillotine et : *Vive 93* ! et *tu périras*.

A Saint-Hippolyte, neuf brigades de gendarmerie ont eu peine à maintenir l'ordre; là encore plusieurs personnes ont été blessées; des arbres de la liberté ont été plantés, et la foule a envahi la caserne.

L'église a été pillée et saccagée; le curé a été frappé. Une nouvelle brigade, venant d'Aiguesmortes, a pris, avant-hier, le train à Lunel. »

On écrit de Générac à la *Gazette de Nîmes* :

« La partie radicale de notre localité n'a pas voulu rester en arrière dans les manifestations qu'elle a coutume de faire toutes les fois que le vent semble souffler de son côté. Nous venons d'assister, ce soir même, à une de ces scènes de sauvagerie qu'il serait impossible de rendre dans aucune langue. C'était une horde de cannibales qui parcourait les rues, hurlant la *Marseillaise* et une foule d'autres chants révolutionnaires, où se trouvait mêlé tout ce que la religion a de plus saint et de plus sacré. Le frisson circule dans toutes les veines, quand on y pense.

» Je vous assure que cela ne promet pas mal pour un avenir prochain, si jamais les forcenés parviennent à s'emparer du pouvoir. C'est effrayant, et tous les hommes d'ordre, à quelque parti qu'ils appartiennent, ont raison de trembler.

» Je vous donne mes impressions du moment : Je ne sais pas si les scènes de sauvagerie se renouvelleront, j'ai quelques raisons de le craindre. Pitié pour l'espèce humaine ! »

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 1er MARS 1876.

— 31 —

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.)

PAR RAOUL DE NAVERY

VII

LE CITOYEN BRUTUS

(SUITE).

Scévola préparait les pièces qui devaient être remises au gardien du château, et Brutus, l'esprit agité de mille sentiments divers, marchait dans sa chambre comme une bête fauve dans sa cage.

— Allons ! dit-il la lutte s'engage corps à corps... elle sera sanglante, terrible... Si j'en crois ce qui m'a été dit précédemment, avant peu la fière comtesse de Guingamp, madame de Tournemine, puis des jeunes filles que j'ai vues enfants, Aliette de Gouvello, Havoise de la Houssaye, seront en mon pouvoir... la fleur de la jeunesse et de la beauté bretonnes ! Et dire que tout leur sang, quand je le ferais couler sur l'échafaud, ne pourrait me rendre cette enfant de seize ans que je pleure encore, que je pleurerai toujours ! Est-ce que je pourrai être aimé désormais... ? Quand je verrais le vieux Prémorvan sangloter sur le cadavre de sa petite-fille, qu'est-ce que cela me ferait ? Rosette était plus belle encore, et plus douce et plus aimée, et j'ai perdu Rosette !

Brutus ne se coucha pas. L'aube se levait quand Annibal rentra accompagné par cinq soldats de l'escorte. Il monta immédiatement chez le représentant du pouvoir révolutionnaire :

— C'est fait ! dit-il, les oiseaux sont en cage... la femme de chambre, qui avait tenté de reculer, s'est en somme fort bien acquittée de sa tâche... A vrai dire, nous n'avons pas eu grand mal... la maison une fois cernée, je suis entré par la porte ouverte à l'avance par notre alliée, et nous sommes tombés au milieu du conciliabule, juste au moment où l'on achevait de signer une liste. Je me suis précipité du côté de M. de Prémorvan pour la saisir, mais comprenant ma pensee, il s'est élancé du côté de la cheminée, a ouvert à deux mains les tisons ardents, sous lesquels il a placé les papiers, puis se tournant vers moi avec une tranquillité parfaite, et sans paraître sentir les horribles brûlures dont ses mains étaient couvertes, il m'a demandé :

— De quel droit violez-vous mon domaine ?

— Vous êtes suspect, lui ai-je dit, de conspirer contre la République, et de travailler à rendre la liberté au tyran.

Il m'a regardé bien en face :

— Oui, je conspire, contre les bourreaux, pour les martyrs, contre Robespierre et Marat pour le Roi, contre les sacriléges pour mon Dieu !

Puis embrassant sa petite-fille qui venait de se jeter dans ses bras :

— Adieu, Alix, a-t-il dit.

Il fit deux pas pour se rapprocher de moi.

— Un instant ! ajoutai-je, tout le monde est suspect ici... nul ne sortira avant de m'avoir donné son nom.

Personne ne s'est fait prier; chacun m'a dicté son nom en y ajoutant fièrement son titre... ces aristocrates ! Les femmes semblaient au moins aussi courageuses que les hommes... une surtout, la ci-devant comtesse Jacqueline de Guingamp...

— Je me souviens... murmura Brutus.

— La petite Havoise de la Houssaye prit sur une étagère un vieux livre et le cacha dans son corsage; puis elle s'enveloppa d'une mante en murmurant :

— Je remercie Dieu d'être orpheline.

Madame de Tournemine accepta le bras que lui offrait un vieillard, Aliette de Gouvello dont les parents ont émigré se rapprocha d'Havoise de la Houssaye... Il y avait en tout dix hommes et cinq femmes... J'ordonnai à celles-ci d'ôter leurs bijoux, puis les prenant à deux mains je les jetai dans la robe de Jacinthe, la femme qui les avait tous vendus... la fille du ci-devant chevalier de Prémorvan détourna la tête avec dégoût..., Je donnai le signal du départ... Le personnel des domestiques du maître de la maison était peu nombreux, mais il eut un moment l'idée de défendre Prémorvan.

— Pas de sang répandu pour moi, dit celui-ci, pas de sang.

Puis se tournant vers ses amis :

— Nous avions, Messieurs, ce que pouvait nous attirer notre dévouement à une sainte cause... Nul de vous ne regrette de s'y être consacré.

Il leva la main et cria :

— Vive le Roi !

Les hommes, les femmes, répétèrent après lui ce cri séditieux; nos soldats entourèrent les prisonniers et nous nous mîmes en marche; les femmes portaient des souliers de satin, et plus d'une perdit ses mules dans les chemins défoncés. Aucune ne se plaignit... Une sorte de gaieté régnait même entre ces personnes. On les a divisées en trois groupes et enfermées dans deux salles basses du château de Dinan... De drôles de gens, citoyen Brutus ; ils gardent la même placidité, la même politesse que s'ils se trouvaient encore dans leurs châteaux. J'ai rempli ma mission le reste vous regarde.

Annibal se frotta de nouveau les mains.

— C'est bien dit Brutus, l'expédition a été convenablement conduite.

Annibal, satisfait de l'éloge de Brutus, sourit et se retira.

L'envoyé du comité révolutionnaire s'assit et se mit à libeller une formule d'interrogatoires se terminant ainsi :

« 1° Est-il constant qu'il ait existé une conspiration contre la liberté du peuple français, conspiration ayant pour but d'arracher le Roi, la Reine et leurs enfants à la prison du Temple; et pour résultat, d'allumer le feu de la guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, en les provoquant à la désobéissance à la loi, et à la révolte contre l'autorité légitime de la Représentation nationale ;

« 2° Les ci-devant chevalier de Prémorvan, Luc de Matignon, Jean de Bédée, Louis de Kervan et Malo de Sérak, Jacqueline de Guingamp, femme d'émigré, la ci-devant comtesse de Tournemine, Havoise de la Houssaye, Aliette de Gouvello, Alix de Prémorvan, sont-ils convaincus d'être auteurs ou complices de la dite conspiration ? »

— Allons ! dit Brutus, je n'ai perdu ni ma journée ni ma veille.

VIII

FACE A FACE

Le comte Florent s'occupait à ranger une panoplie composée d'armes ciselées, damasquinées dans tous les coins de l'Europe et de l'Asie. Là se trouvaient disposés dans un goût bizarre les sabres recourbés à lames bleuies de Damas, les kriss malais dont la pointe fut trempée dans le suc mortel de l'upas, les poignards tordus en flamme, les miséricordes du moyen âge, les stylets aiguisés en Italie, des machettes à large lame, solides à la main, et que le Mexicain garde à sa ceinture, les épées à large coquille, garantissant le poignet de leur manchette de fer ; les glaives d'une taille démesurée rappelant les Durandals et les Tisonias des preux. Le comte Florent passait une main caressante sur ces armes diverses, avant de les replacer sur le panneau tendu de velours rouge ; il les essayait, les maniait, les soulevait, jouait avec elles comme fait un jongleur avec des serpents. On eut dit qu'il se préparait à une lutte, et se demandait à l'avance lequel de ces couteaux, de ces glaives, de ces stylets, irait le mieux à sa main, et trouerait le plus grand nombre de poitrines. (*A suivre*).